PROGRAMME DE FORMATION

NIS2 : responsabilités et formation cybersécurité des dirigeants

Cybersécurité & Protection des données

RÉFÉRENCE	VERSION	ÉDITION	DOMAINE
WF-0468	V2026-005	3 novembre 2026	Cybersécurité & Protection des données

DURÉE	MODALITÉ	PROGRAMME	SANCTION
7 h	Distanciel asynchrone (e-learning)	2 modules 9 leçons	Attestation et certificat de réalisation

Objectifs pédagogiques

Expliquer les obligations propres de l'organe de direction au titre de la directive NIS 2 : approuver, superviser, se former, en répondre.

Situer l'exposition de l'entité et de ses dirigeants aux mesures de supervision et aux sanctions prévues par la directive, en signalant ce qui dépend de la loi française.

Lire un risque cyber en impact métier pour décider de le traiter, de le transférer ou de l'accepter.

Arbitrer les moyens de la cybersécurité et approuver une feuille de route en posant les bonnes questions.

Piloter la cybersécurité par des indicateurs et une revue de direction, et tenir son rôle de décideur lors d'un incident important.

L'essentiel de la formation

Public visé

Proposition à valider : dirigeants, mandataires sociaux, membres de comités de direction, de conseils d'administration ou de surveillance, et responsables d'organismes publics ou privés susceptibles d'entrer dans le champ de la directive NIS 2, qui doivent approuver et superviser les mesures de cybersécurité.

Prérequis

Proposition à valider : aucun prérequis technique ; connaître l'organisation, les activités et les principaux prestataires de sa structure.

Savoir si l'analyse d'assujettissement de sa structure à NIS 2 a été menée ; à défaut, elle est conduite par les équipes dans le cadre de WF-0458.

Disposer d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone avec une connexion internet et un navigateur récent.

Modalités et déroulement

Formation à distance, en ligne, à rythme libre, organisée autour d'entreprises fictives (Calderis, éditeur de logiciels de gestion ; Lumio, enseigne de luminaires avec service client multicanal ; Hôtels Hestel, groupe de trois hôtels-restaurants ; Transports Morvenne, transporteur et logisticien ; Biscuiterie Ondaré, PME exportatrice — entreprises fictives, situations fictives). Un test de positionnement ouvre le parcours. Chaque leçon associe une vidéo d'explication, une fiche pratique à conserver et deux mises en pratique corrigées (décisions de direction sur cas, arbitrages budgétaires, repérage d'erreurs dans des documents de gouvernance, notes de décision, revue d'un tableau de bord, scénario de crise à embranchements) ; chaque module se clôt par un atelier de synthèse corrigé, une vidéo récapitulative et un quiz. Plus de la moitié du temps est consacrée à la pratique (mises en situation, jeux de rôle, conversations simulées, cas, rédactions), le reste aux apports et aux évaluations. Les règles sont présentées avec leur article de la directive (UE) 2022/2555 ; la transposition française est présentée selon son état à la date de production et signalée comme telle ; la formation ne remplace pas un conseil juridique. Format court, adapté à l'agenda d'un dirigeant : chaque leçon tient en une séance d'environ cinquante minutes. Accompagnement par un formateur par messagerie (réponse sous 48 h ouvrées), correction individuelle des livrables sur demande.

Méthodes pédagogiques

- Positionnement en début de parcours
- Apports en vidéo : explications et démonstrations
- Mises en situation et scénarios à décisions
- Exercices d'application et mises en pratique corrigées
- Production de livrables professionnels
- Atelier de synthèse en fin de module
- Quiz et QCM d'auto-évaluation
- Accompagnement et retours du formateur

Répartition du temps de formation : **20 %** théorique · **45 %** pratique · **35 %** évaluation

Moyens pédagogiques et techniques

- Plateforme de formation en ligne, accès individuel à distance
- Vidéos pédagogiques
- Fiches pratiques à conserver
- Quiz et exercices interactifs en ligne
- Correction des productions sur grille de critères
- Messagerie avec le formateur (réponse sous 48 h ouvrées)

Modalités d'évaluation

Positionnement initial (non éliminatoire) ; correction automatique ou sur grille critériée de chaque exercice ; atelier de synthèse corrigé et quiz à la fin de chaque module ; évaluation finale interne : note de décision d'un dirigeant fictif (obligations de l'organe de direction au titre de l'article 20, exposition aux mesures de supervision et aux sanctions au niveau de la directive, trois risques cyber exprimés en impact métier, arbitrage budgétaire argumenté, cinq indicateurs de pilotage, trois décisions à prendre dans la première journée d'un incident important), corrigée sur grille, et questionnaire de 10 questions. Seuil de réussite interne : 70 % des critères. Une attestation de fin de formation précise les compétences évaluées ; aucune certification n'est délivrée.

Sanction

Une attestation de fin de formation et un certificat de réalisation sont remis au participant sous réserve de la réalisation du parcours.

Cette formation n'est pas présentée comme préparant à une certification enregistrée : elle ne comprend ni inscription ni présentation à des épreuves de certification, et n'ouvre droit à aucune délivrance de certification ni au financement par le CPF.

Modalités et délais d'accès

La demande d'inscription peut être effectuée par téléphone, par courrier électronique ou au moyen du formulaire en ligne.

Un entretien ou un questionnaire de positionnement permet de vérifier l'adéquation de la formation avec les besoins, le niveau initial et les prérequis du candidat.

L'inscription devient définitive après validation du dossier administratif, acceptation des documents contractuels et, le cas échéant, confirmation du financement.

Les accès à la plateforme sont généralement activés sous 48 à 72 heures ouvrées après validation complète du dossier.

Les formations à distance sont proposées en entrées et sorties permanentes, sous réserve des délais ou dates imposés par le financeur ou le certificateur.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Vidéos et documents audio sous-titrés et transcrits, fiches pratiques, modèles et corrigés en version texte lisible par les lecteurs d'écran, navigation au clavier, rythme libre et durée allongeable pour les exercices chronométrés ; toute prise de parole enregistrée peut être remplacée par une réponse écrite ou un échange en direct avec le formateur. Référent handicap joignable à handicap@will-formation.com pour étudier toute adaptation (durée, supports, outils, modalités d'évaluation).

Tarif de la formation

Prix : **850 €**

Financement : prise en charge possible par les organismes financeurs, selon les critères d'éligibilité applicables.

Qualiopi processus certifié

La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : ACTIONS DE FORMATION. Certificat QUA25070009. WILL FORMATION — Société par actions simplifiée à associé unique au capital de 30 000 € — NDA 11757059675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État) — SIRET 893 713 180 00014 — 01 85 09 25 99 — info@will-formation.com — www.will-formation.com

Programme détaillé

2 modules, 9 leçons — durée totale 7 h.

01 Ce que NIS 2 attend des dirigeants

1. Positionnement — le dirigeant et la cybersécurité
2. Les responsabilités de l'organe de direction
3. Supervision, sanctions et responsabilité des dirigeants
4. Lire le risque cyber pour décider
5. Atelier de synthèse — Ce que NIS 2 attend des dirigeants

02 Piloter la cybersécurité et décider en situation d'incident

1. Approuver les mesures et arbitrer les moyens
2. Suivre la sécurité : tableau de bord et revue de direction
3. Décider pendant un incident important
4. Atelier de synthèse — Piloter la cybersécurité et décider en situation d'incident